

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **44 (1973)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Enfin, on peut se demander si la liste des trous à creuser ne sera pas impressionnante et, à elle seule, ne pourra satisfaire aux besoins en matériaux.

Ainsi, l'étude pourrait déboucher vers des recherches technologiques et économiques visant à déterminer des moyens d'exploitations transportables, très mobiles, en quelque sorte des usines de traitement sur roues, qui suivraient l'exploitation des cavernes et des tunnels.

Cas échéant, on pourra alors déterminer sur cette base s'il ne serait pas avantageux de : percer la montagne entre Delémont et Moutier, y prévoir les besoins en chemin de fer, routes, couloirs énergétiques, conduites diverses, bandes de roulement, cavernes de PA, stockages, usines souterraines, récupération d'eau dans les entrailles jurassiques et maintenir ainsi l'intégralité du site des gorges et sa couverture verte et naturelle.

Les exemples ne manquent pas qui concernent l'ensemble du Jura et chaque région ou localité en particulier.

Alors que de grands projets sont en cours — Transjurane, nouvelles exploitations d'argilières et de carrières, trous géants pour enterrer des déchets chimiques — n'est-il pas temps de commencer un inventaire systématique ? Préparer le bilan et de là, les décisions engageant l'avenir régional ?

En cette matière le temps presse car l'expérience a démontré que nous ne commençons jamais trop tôt.

M. F.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Croissance des exportations : seulement 4,5 %. — En 1972, la valeur nominale des exportations a augmenté de 10,5 % par rapport à 1971. Mais plus de la moitié de cette augmentation était due au renchérissement. L'indice des prix à l'exportation, établi par la Direction générale des douanes, a fait apparaître, pour l'ensemble de l'exercice 1972, une hausse des prix de 5,7 %. La croissance réelle des exportations (c'est-à-dire celle calculée à prix constants, déduction faite du renchérissement) n'a ainsi été que de 4,5 %. Ce taux dépasse, il est vrai, celui de 1971, soit 0,9 %, mais il reste largement en-deçà des taux de 1970 et de 1969. L'année 1972 a occupé le troisième rang parmi celles des dix dernières années où la croissance des exportations a été la plus faible.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83

Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvillier, tél. (032) 91 24 73

Membres : Jean Jobé, préfet, 2900 Porrentruy, tél. (066) 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. (032) 93 12 45

Bulletin

Administration : Place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81

Rédaction : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— ; CCP 25 - 10 213

Caisse

CCP 25 - 2086